



Union Fédérale de la Santé Privée

UN ENJEU POUR LES SALARIES

Comité

Hygiène,

S Sécurité

Conditions

Travail

Aux cours des mois à venir, l'entreprise ORPEA/CLINEA va *renouveler les membres des CHSCT*. Ce renouvellement est *un ENJEU CRUCIAL*, car la mission des CHSCT concerne directement la vie des milliers de salariés - es du groupe :

- Enjeu sur les plannings,
- sur les effectifs.
- sur les conditions de travail,
- sur la santé tant physique que mentale de toutes les catégories d'employées.

Avoir une bonne représentation au CHSCT, c'est se garantir la possibilité de faire respecter la voix des salariés-es contre les décisions arbitraires prises par la Direction.

Ainsi, les représentants - es CGT ont eu l'occasion de faire fléchir la Direction sur certains points mettant en cause *LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES SALARIÉS - ES.*

Exemple : Lors du transfert de la clinique l'Arthémise, vers l'établissement « Les Collines du Revest » (Toulon), les représentants - es CGT se sont opposés - es à ce que les salariés - es effectuent des travaux de déménagement : manipulation de charges lourdes, stress lié au nouvel environnement professionnel, et aux nouvelles techniques de travail.

LA DIRECTION A DÛ FAIRE APPEL À UN PRESTATAIRE DE SERVICE ET PRÉVOIR LE TEMPS NÉCESSAIRE À LA FORMATION DES SALARIÉS - ES.

Ils sont intervenus en exigeant que *LE QUOTA DU PERSONNEL SOIGNANT SOIT RESPECTÉ*, ils ont soutenu un droit d'alerte à propos du manque d'information concernant de nouvelles techniques mises œuvre sur différents services. Les représentants CGT sont intervenus lors de visites au sein de sites d'exploitation : « La Chennevière » à Callian, « Les Collines du Revest », (Var), La clinique « Lyon Lumière » à Meyzieu (Rhône). En relation constante avec *LES INSPECTEURS DU TRAVAIL*, *LES MÉDECINS DU TRAVAIL*, ils ont mené une lutte incessante pour *FAIRE RESPECTER LE DROIT À LA SANTÉ* pour tous les salariés - es.

Les représentants - es salariés - es au CHSCT sont désignés - es par un collège d'élus - es composé des délégués - es du personnel titulaires et des membres titulaires au Comité d'Entreprise.

TOUT SALARIÉ - E, MÊME NON ÉLU - E, PEUT PRÉTENDRE ÊTRE DÉSIGNÉ - E AU CHSCT!

La CGT invite les salariés - es motivés par l'amélioration de leurs conditions de travail, par des effectifs suffisants dans tous les services, par le respect de la vie familiale à rejoindre les listes CGT, pour faire vivre des CHSCT dignes d'une entreprise qui compte plusieurs milliers de salariés - es.

Nous vous invitons à rejoindre les listes CGT pour les prochaines désignations des membres des CHSCT.

La CGT revendique plus que jamais la création d'un CHSCT par établissement. Les conditions de travail et la sécurité des salariés - es exigent une proximité que nous ne pouvons avoir avec des CHSCT régionaux.

Salariés - es, défendez vos conditions de travail, le droit à une vie familiale décente par le respect d'horaires

compatibles, défendez votre droit à la santé au travail : rejoignez la CGT!

Les Déléquées Syndicales Centrales sont : Michaelle : 06 77 48 40 57 (ORPEA) - Patricia : 06 81 71 85 08 (CLINEA)

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77 BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet: www.cgt.fr/santeas • e-mail: ufsp@sante.cgt.fr